



**SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le **10 février 2025**, à compter de **19 h** à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec, et sous la présidence de madame Lyne Ash, mairesse et en présence des conseillères et conseillers suivants :

Étaient présents :

Yves Bourassa, conseiller # 1  
Véronique Lemire, conseillère # 2  
Linda Pomerleau, conseillère # 3  
Pierre Dénommmé, conseiller # 4  
Luc Bernèche, conseiller # 6

Absences :

Michel Ayotte, conseiller # 5

Lise Dénommmé, Directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

### **Ouverture de la séance**

---

Madame Lyne Ash, mairesse constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée à 19h00.

### **Mot de bienvenue**

---

Lyne Ash souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'au public présent.

Elle souligne que cette année 2025, c'est une année d'élection municipale, elle encourage les membres à avoir une réflexion collective sur la formation de nouveaux leaders afin d'assurer la continuité des projets pour la communauté.

7716-02-25

### **3.1 Adoption de l'ordre du jour**

---

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture complète de l'ordre du jour ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour est :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. MOT DE BIENVENUE**
- 3. L'ORDRE DU JOUR**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. PROCÈS-VERBAUX**
  - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025
- 6. TRÉSORERIE**
  - 6.1 Compte à payer pour la période du 1er au 31 janvier 2025
- 7. DÉPÔT DE RAPPORTS**

- 7.1 Rapport de la mairesse
- 7.2 Rapport des travaux publics
- 7.3 Rapport de l'employée de soutien au développement
- 7.4 Rapport de la DG
  - 7.4.1 Suivi – Centre Communautaire
  - 7.4.2 Suivi – Subvention Aménagement comestible avec LSAT
- 7.5 Rapport des Élus
- 8. ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES**
  - 8.1 Inscription - Tournée régionale de zone 2025
  - 8.2 Dépôt de projet - FRR Volet Promotion
  - 8.3 Dépôts de projet - Lumières Festives au village
    - 8.3.1 Simulation de décors candélabres sur lampadaires
    - 8.3.2 Soumission de décors candélabres sur les lampadaires
    - 8.3.3 Dépôt de projet « Illuminer pour mieux briller » FRR Volet II
  - 8.4 Dépôt de projet - Fondation communautaire de Poste Canada - Module d'hébertisme
  - 8.5 Dépôt de projet - FRR Volet II - Réfection du parc municipal
  - 8.6 Inscription - Congrès annuel de l'Association des Directeurs municipaux du Québec
  - 8.7 Appui - Projet surface multisport - DEK Hockey Lorrainville
  - 8.8 Appui - TémisHabitation - Développement de logements sociaux et hors marché (LSHM)
  - 8.9 Démission d'un membre du conseil municipal
  - 8.10 Demande d'aide - Choco-Devoir Maison des jeunes du Témiscamingue
- 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE D'INCENDIE**
- 10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
  - 10.1 Activité - Mai, Mois de l'arbre et des forêts 2025
- 11. EAUX USÉES ET EAU POTABLE**
- 12. VOIRIE**
- 13. LOISIRS ET CULTURE**
  - 13.1 Abrogation de la résolution 7713-01-25 – Mise en garantie de l'immeuble au 38 rue Principale
- 14. DEMANDE À LA MUNICIPALITÉ**
  - 14.1 Appui - Contre la fermeture de l'unité de réadaptation en santé mentale de l'hôpital de Malartic.Appui - Contre la fermeture de l'unité de réadaptation en santé mentale de l'hôpital de Malartic
  - 14.2 Proclamation - Journée nationale de promotion de la santé mentale positive
  - 14.3 Approbation des Ordres de changements (ODC) - Centre communautaire
    - 14.3.1 ODC No 02 – Ajustement des plans plomberie et ventilation
    - 14.3.2 ODC No 03 - Modification sur le plan initial - Centre communautaire
    - 14.3.3 ODC No 04 - Changement Installation luminaires et enveloppe
    - 14.3.4 ODC No 05 - Crédit sur centre communautaire
    - 14.3.5 ODC No 06 - Aménagement du fossé et entrée d'eau
  - 14.4 Demande d'aide financière – Gala reconnaissance ERDQ
- 15. AFFAIRES NOUVELLES**
- 16. CORRESPONDENCE**
  - 16.1 Rapport des activités Maison des jeunes du Témiscamingue 2023-2024
  - 16.2 Informations supplémentaires – Comité de Valorisation et développement de Nédélec
  - 16.3 Suivi de la 40e Finale régionale des Jeux du Québec
- 17. PROCHAINE SÉANCE LE 10 MARS 2025**
- 18. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu unanimement par les conseillers présents d'accepter l'ordre du jour avec les ajouts mentionnés.

**Période de questions**

---

Aucune question posée par le public pour le moment.

7717-02-25

**5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2025**

---

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance

du procès-verbal de la séance ordinaire du **13 janvier 2025**;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal

Il est proposé par Pierre Dénommé, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du **13 janvier 2025** tel que présenté.

**7718-02-25**

### **6.1 Comptes à payer pour la période du 1er au 31 janvier 2025**

---

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer pour la période **du 1er au 31 janvier 2025** :

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée, annexée au présent procès-verbal ; **(28 799.69 \$ et 58 117.06 \$)** pour un total de **86 916.75 \$**.

Il est aussi ajouté aux comptes à payer une facture pour les travaux du 1er au 31 janvier 2025, au montant de **27 507.44 \$**, pour le projet Centre communautaire, ce montant sera payé avec l'emprunt temporaire prévu à cet effet.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C.M., art 961)

Signé à Nédélec, 10 février 2025.

### **7.1 Rapport de la mairesse**

---

**22 janvier 2025** : réunion de la MRCT, les sujets suivants étaient à l'ordre du jour:

1. FRR Volet II - Projet de relance pour la Chambre de Commerce Témis-Accord au montant de 20 000 \$.
2. Réorganisation - Service GMR : Création d'un poste de chargé de projet suite au départ de Katy Pellerin.

**23 janvier 2025** : réunion de travail MRCT

1. Justin Roy, conseiller a Kebaowek - Concernant le projet de déchets nucléaires de Chalk River en Ontario, ce projet est très inquiétant.
2. Rencontre avec Karine Godin, représentante d'Hydro-Québec - concernant les relations du milieu.

**25 janvier 2025** : Rencontre du GAMME - Plan climat

Présentation des 3 équipes qui vont piloter le dossier :

1. Habitat Nature - mise en place du plan climat
  2. MU Conseil - accompagnement stratégique, mobilisation des parties prenantes, coordination
  3. Coop Carbone - réalisation du plan de réduction des GES.
- Près de 80 personnes étaient présentes pour cette présentation.

**28 janvier 2025** : Réunion du Rift (sous-comité de la MRCT)

**30 janvier 2025** : Rencontre du comité du FRR Volet IV

1. aucun nouveau projet de présenté
2. Il reste peu de budget pour les nouveaux projets
3. En attente de confirmation des projet déjà accepté tel que le Mini-Golf, Nédélec et du Dépanneur de Latulipe-Gadoury.

**3 février 2025** : Rencontre du Comité aviseur en tourisme (sous-comité de la MRCT).

## **7.2 Rapport des travaux publics**

---

Quelques questions sont posées sur les travaux effectués en janvier 2025.

Shawn informe les membres que les décorations de Noël sur les poteaux vont être enlevées cette semaine si la température le permet.

Quelques questions sont posées sur le sujet des chiens errants sur le territoire de Nédélec. Shawn informe les membres que par 2 reprises les employés municipaux ont du récupérer 3 chiens de taille moyenne qui erraient chez des citoyens de Nédélec, la première fois nous avons retracé le propriétaire et nous avons délivré les chien le lendemain audit propriétaire. 10 jours plus tard une deuxième escapade des même chiens où les employés municipaux ont du intervenir à la récupération des chiens et à la livraison des chiens à leurs propriétaire. Il est à noter que le propriétaires des chiens n'est pas un résident de la municipalité, il était en visite dans la municipalité de Notre-Dame-du-Nord.

7719-02-25

### **7.2.1 Suivi du dossier - Chiens errants sur le territoire de Nédélec**

---

**ATTENDU QUE** par 2 reprises 3 chiens errants circulaient librement sur le territoire de Nédélec ;

**ATTENDU QUE** par 2 reprises les employés municipaux ont du procéder à la récupération et la livraison des 3 chiens errants à leur propriétaire ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Nédélec à adopté le 14 avril 2021 le règlement No 248 relatif sur les animaux domestiques et applicable par la Sûreté du Québec ;

**ATTENDU QUE** dans ledit règlement No 248 à l'article 38, le règlement stipule que pour une première offense une amende de 100\$ par animal est applicable, et s'il y a récidive une amende de 300\$ par animal et applicable ;

**EN CONSÉQUENCE :**

**QUE** le préambule fait partie intégrante de cette résolution.

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu par les conseillers présents qu'une lettre soit envoyée au propriétaire des chiens, l'avisant que s'il a récidive avec ses chiens qui errent sur le territoire de Nédélec dans le futur, des amendes seront appliquées tel que le règlement No 248 le stipule.

## **7.3 Rapport de l'employée de soutien au développement**

---

Aucune question sur le rapport de l'employé de soutien au développement pour la période du 1er au 31 janvier 2025.

## **7.4 Rapport de la directrice générale**

---

Lise Dénommé, DG fait un survol des dossiers actifs au sein de la municipalité:

### **7.4.1 Suivi - Centre Communautaire**

---

Lise Dénommé, DG informe les membres du conseil que les travaux sur le site de la construction du Centre communautaire vont rondement, quelques ajustements à signaler, mais l'échéancier demeure toujours le même à la mi-juin. À suivre.

#### **7.4.2 Suivi - Subvention Aménagement comestible avec l'organisme LSAT**

---

Lise Dénommé, DG informe les membres du conseil que la demande d'aide financière faite auprès de Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue dans le programme Aménagement Comestible a été retenu pour un montant de 1 950\$ pour faire l'achat d'arbres et arbustes fruitiers en plus de 10 heures de formations avec des urbainculteurs pour la pérennité du projet. Une première rencontre (durée 1 heure) avec l'urbainculteur a débuté jeudi 6 février 2025. À suivre.

#### **7.5 Rapport des Élus**

---

Aucun rapport des élus à signaler pour ce mois-ci.

7720-02-25

#### **8.1 Inscription - Tournée régionale de zones 2025**

---

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents que Lise Dénommé, dg assiste à la Tournée régionale de zone 2025, qui se déroulera le 9 avril 2025. Des frais de 390 \$ taxes en sus, pour l'inscription ainsi que les frais de déplacement seront couverts par la municipalité pour cette journée.

7721-02-25

#### **8.2 Dépôt de projet - FRR Volet Promotion**

---

**CONSIDÉRANT QUE** le Fonds Régions Ruralité (ci-après appelé FRR) Volet 3 accorde un montant maximal de 3 000\$ par municipalité dans le cadre de la promotion d'évènement, d'activités, des sites et/ou des attraits sur son territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Nédélec compte utiliser le montant de 3,000\$ pour 2 projets qui lui tiennent à coeur :

1. Souper "Reconnaissance aux bénévoles 2025"
2. Inauguration / promotion du nouveau centre communautaire (en construction présentement)

**EN CONSÉQUENCE :**

**QUE** le préambule fait partie de cette résolution

**QUE** la municipalité s'engage à remplir le formulaire du FRR Volet 3 - Promotion des activités du milieu, et de fournir toutes factures et preuve de paiement entourant les dépenses faites dans la promotion des attraits sur son territoire;

Il est donc proposé par Linda Pomerleau, et résolu unanimement par les conseillers présents de déposer une demande de remboursement au FRR volet 3 - Promotion des activités du milieu au montant maximum 3 000\$.

Il est aussi résolu que Lyne Ash, mairesse ainsi que Lise Dénommé, directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **8.3 Dépôt de projet - FRR Volet II - Projet "Illuminer pour mieux Briller"**

---

Lise Dénommé DG présente les 3 volets dans le dossier du projet "Illuminer pour mieux briller" aux membres du conseil présents.

### **8.3.1 Simulation de décors candélabres sur lampadaires**

---

Les membres du conseil prennent connaissance de la simulation des décors sur lampadaire entre 5 choix présentés, leurs choix s'arrêtent sur le 412634 "Décor opale, lumières au DEL bleu animé".

### **8.3.2 Soumission Leblanc Illumination Canada**

---

Les membres du conseil prennent connaissance de la soumission présentée par Leblanc Illumination des prix à l'unité sur les 5 choix présentés dans la simulation au point 8.3.2.

7722-02-25

### **8.3.3 Dépôt de projet « Illuminer pour mieux briller » - FRR Volet II**

---

**ATTENDU QUE** les membres ont pris connaissance du projet « Illuminer, pour mieux briller » déployé sur la rue Principale, du Collège ainsi que la rue Patoine, dans le programme FRR volet II – Organismes et municipalités, afin de promouvoir la vie culturelle au sein de la municipalité de Nédélec ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil approuvent et appuient le Projet "Illuminer, pour mieux briller" tel que présenter;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Luc Bernèche, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'approuver et d'appuyer le projet « Illuminer, pour mieux briller » tel que présenté par la directrice générale et l'agente de développement de la municipalité de Nédélec ;

Il est aussi résolu que Lyne Ash, mairesse et Lise Dénommé directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

7723-02-25

### **8.4 Dépôt de projet - Fondation communautaire de Poste Canada - Modules d'hébertisme**

---

**ATTENDU QUE** les membres ont pris connaissance du projet « Hébertisme, sentier écologique de Nédélec » qui sera installé au 10 rue princiaiple à l'entrée Sud de Nédélec, dans le programme Fondation communautiare de Poste Canada, afin de promouvoir la vie active au sein des jeunes de la municipalité de Nédélec;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil approuvent et appuient le Projet "Hébertisme, Sentier écologique de Nédélec" tel que présenté ;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Pierre Dénommé, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'approuver et d'appuyer le projet « Hébertisme, Sentier écologique de Nédélec» tel que présenté par la directrice générale et l'agente de développement de la municipalité de Nédélec ;

Il est aussi résolu que Lyne Ash, mairesse et Lise Dénommé directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

7724-02-25

### **8.5 Dépôt de projet - FRR Volet II - Modernisation du parc municipal**

---

**ATTENDU QUE** les membres ont pris connaissance du projet « Prêt, pas prêt, jouons » qui sera installé au parc municipale à l'entrée Sud du village, dans le programme FRR - Volet II, Organismes et municipalités, afin de promouvoir la vie active au sein des jeunes de la municipalité de Nédélec ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil approuvent et appuient le Projet « Prêt, pas prêt, jouons » tel que présenté;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'approuver et d'appuyer le projet « Prêt, pas prêt, jouons » tel que présenté par la directrice générale et l'agente de développement de la municipalité de Nédélec ;

Il est aussi résolu que Lyne Ash, mairesse et Lise Dénommé directrice générale soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs entourant ce dossier.

7725-02-25

**8.6 Inscription congrès annuel de l'Association des Directeurs municipaux du Québec**

---

Il est proposé par Luc Bernèche, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents que Lise Dénommé, DG assiste au Congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec, l'évènement se déroulera entre le 18 au 20 juin 2025. Des frais de 585 \$ taxe en sus pour l'inscription ainsi que les frais de déplacement et d'hébergements seront couverts par la municipalité pour ce congrès.

7726-02-25

**8.7 Appui - Projet surface multisport - DEK Hockey Lorrainville**

---

**ATTENDU QUE** la région du Témiscamingue ne dispose actuellement d'aucune infrastructure permettant la pratique du DEK hockey, limitant ainsi le développement de ce sport;

**ATTENDU QUE** la création d'une surface multisport pourrait encourager la formation d'équipes et de ligues de DEK hockey dans la région, favorisant ainsi la pratique de ce sport en pleine croissance;

**ATTENDU QUE** le projet de surface multisport permettra de diversifier l'offre d'activités sportives en offrant des espaces pour le DEK hockey, le basketball, le shuffle board et le Pickleball sur trois saisons de l'année.

**ATTENDU QUE** cette initiative encouragera l'activité physique, le développement social et le sentiment d'appartenance chez les gens du Témiscamingue et des environs;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu par les conseillers présents :

**QUE** le conseil municipal de la municipalité de Nédélec appuie le projet de création d'une surface multisport sur la patinoire extérieure de la municipalité de Lorrainville ;

**QUE** la municipalité reconnaisse l'importance stratégique de ce projet pour combler un manque d'infrastructure sportive, notamment pour le DEK hockey, dans la région du Témiscamingue;

**QUE** le conseil souligne que ce projet contribuera à améliorer la qualité de vie des citoyens en leur offrant une nouvelle gamme d'activités sportives et récréatives.

**QUE** la municipalité reconnaisse l'importance de déposer un projet au Fonds Région Ruralité afin d'assurer la concrétisation de ce projet.

7727-02-25

### **8.8 Appui - TémisHabitation - Développement de logements sociaux et hors marché (LSHM)**

---

**ATTENDU QUE** l'accès à des logements sociaux et hors marché (LSHM) est une priorité pour le territoire du Témiscamingue afin de répondre aux besoins croissants des citoyens;

**ATTENDU QUE** l'organisme à but non lucratif TémisHabitation s'est engagé à développer des projets de LSHM afin d'améliorer la qualité de vie des résidents de la région, dont la population dite vulnérable;

**ATTENDU QUE** TémisHabitation sollicite l'appui de la Municipalité de Nédélec dans ses démarches de recherche de financement auprès des instances gouvernementales et des partenaires privés potentiels;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Nédélec reconnaît l'importance de favoriser l'émergence de LSHM sur son territoire et d'encourager les initiatives qui contribuent au développement économique et social de la communauté;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Linda Pomerleau, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents

**QUE** la municipalité de Nédélec appuie l'organisme TémisHabitation dans ses démarches visant à obtenir le financement nécessaire au développement de logements sociaux et hors marché (LSHM) sur le territoire témiscamien et de la municipalité;

**QUE** la municipalité de Nédélec s'engage à collaborer avec TémisHabitation pour l'identification et/ou la mise à disposition de terrains municipaux, de bâtiments résidentiels, commerciaux ou autres qui pourraient être utilisés pour la réalisation de projets;

**QUE** le conseil municipal autorise la transmission de cette résolution à TémisHabitation pour appuyer ses démarches auprès des bailleurs de fonds et des partenaires.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **8.9 Démission d'un membre du conseil municipal**

---

Les membres du conseil prennent acte de la lettre de démission du conseiller monsieur Michel Ayotte, sa démission prend effet en date du 27 janvier 2025.

7728-02-25

### **8.10 Demande d'aide - Choco-Devoir Maison des jeunes du Témiscamingue**

---

Il est proposé par Véronique Lemire, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'appuyer la Maison des Jeunes du Témiscamingue dans le projet d'aide aux devoirs. Une lettre d'appui sera envoyée à cet effet dans les prochains jours.

7729-02-25

### **10.1 Activité - Mai, Mois de l'arbre et des forêts 2025**

---

Il est proposé par Véronique Lemire et résolu à l'unanimité par les conseillers présents, que la municipalité participe au projet "Mai, mois de l'arbre" pour une 4e année. Une distribution d'arbres prêts à planter sera offerte gratuitement aux citoyens de la municipalité dans la semaine du 19 au 23 mai 2025. À suivre.

7730-02-25

### **13.1 Abrogation de la résolution 7713-01-25 - Mise en garantie de l'immeuble au 38 rue Principale**

---

**ATTENDU QU'**après consultation après du conseiller juridique de la municipalité l'abrogation de la résolution 7713-01-25 concernant la mise en garantie de l'immeuble situé au 38 rue principale semble être une démarche nécessaire, puisque le contrat emphytéotique entre les deux parties permet au Comité de Valorisation et développement de Nédélec une prêt hypothécaire directement ;

**EN CONSÉQUENCE :**

**QUE** le préambule fait partie intégrante de cette résolution

Il est proposé Linda Pomerleau, par et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'abroger la résolution 7713-01-25, pour les raisons mentionnées dans le préambule.

7731-02-25

### **14.1 Appui - Contre la fermeture de l'unité de réadaptation en santé mentale de l'hôpital de Malartic**

---

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) a décidé de fermer définitivement l'unité de réadaptation en santé mentale de l'hôpital de Malartic à compter du 1er avril 2025;

**CONSIDÉRANT QUE** cette fermeture entraînera la perte de 12 lits dédiés à la réadaptation en santé mentale et le licenciement de plusieurs employés;

**CONSIDÉRANT QUE** l'unité de réadaptation en santé mentale de Malartic dessert l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue, jouant un rôle essentiel dans le maintien des services en santé mentale sur le territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** cette fermeture contribue au démantèlement progressif des services de santé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, fragilisant ainsi l'accès aux soins de proximité pour nos citoyens;

**CONSIDÉRANT QU'**il est difficile pour cette clientèle de se trouver un domicile fixe;

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) n'a présenté aucun plan pour le déploiement de ces nouvelles mesures;

**CONSIDÉRANT QU'**il est difficile de croire que des services supplémentaires pourront être dispensés aux usagers à domicile alors qu'il y a déjà un manque d'effectifs;

**CONSIDÉRANT QU'**il est impératif de protéger et de maintenir les services de santé essentiels pour assurer le bien-être et la qualité de vie des résidents de l'Abitibi-Témiscamingue;

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agit d'une décision qui semble purement financière puisqu'aucune planification préalable pour prodiguer les soins à domicile pour cette clientèle vulnérable n'a été présentée;

**EN CONSÉQUENCE :**

**QUE** le préambule fait partie intégrante de cette résolution

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents

**QUE** la municipalité de Nédélec exprime son opposition ferme face à la fermeture de l'unité de réadaptation en santé mentale de l'hôpital de Malartic et demande au CISSSAT de revoir cette décision afin de maintenir ces services essentiels;

**QUE** la municipalité de Nédélec demande la création d'une vigie santé en Abitibi-Témiscamingue, composée de représentants municipaux, communautaires et professionnels de la santé, afin d'assurer la protection et la pérennité des services de

santé sur le territoire;

**QUE** la Municipalité de Nédélec réaffirme l'importance de conserver les services de santé dans notre région et souligne que les fermetures successives représentent un démantèlement graduel et inacceptable des infrastructures de santé publique, affectant directement la population locale et régionale;

**QUE** les membres du conseil de la municipalité de Nédélec appuient la Ville de Malartic en s'opposant à la fermeture de l'unité de réadaptation en santé mentale de l'hôpital de Malartic ;

**QUE** cette résolution soit transmise au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT), ainsi qu'à tous les ministres et députés, de même qu'à toutes les instances gouvernementales et organisations publiques concernées;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

7732-02-25

#### **14.2 Proclamation - Journée national de promotion de la santé mentale positive**

**CONSIDÉRANT QUE** le 31 mars 2022, les élu-es de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge » ;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année ;

**CONSIDÉRANT QUE** la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience ;

Considérant qu'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens ;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Linda Pomerleau, et résolu à l'unanimité par les membres du conseil de la municipalité de Nédélec de proclamer la **Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive** et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « **Se ressourcer c'est trouver sa zone de recharge** ».

#### **14.3 Approbation des Ordres de changement (ODC) - Centre Communautaire**

Les membres du conseil prennent connaissance des Ordres de changements (ci-après appelé ODC) au plan initial du Centre communautaire.

##### **14.3.1 ODC No 02 - Changement d'un unité de ventilation**

Les membres du conseil demandent plus d'information sur l'ODC No 02, dans la section DCR-M01, ajustement des plans de plomberie et de ventilation. Les membres du conseil demandent une rencontre en présentiel avec les architectes, et ingénieurs au dossier. À suivre.

### **14.3.2 ODC No 03 - Modification au plan initial - Centre communautaire**

---

Les membres du conseil demandent plus d'information sur l'ODC No 03 dans la section DCR-S03, S06, et S07. Les membres du conseil demandent une rencontre en présentiel avec les architectes, et ingénieurs au dossier. À suivre.

### **14.3.3 ODC No 04 - Changement Installation luminaires et enveloppe**

---

Les membres du conseil demandent plus d'information sur l'ODC No 04 dans la section DDC-01, 06,. Les membres du conseil demandent une rencontre en présentiel avec les architectes, et ingénieurs au dossier. À suivre.

7733-02-25

### **14.3.4 ODC No 05 - Crédit sur centre communautaire**

---

Il est proposé par Pierre Dénommé, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'accepter l'ODC No 05, qui est un crédit au montant de 4 284,00 \$ taxes en sus, sur le remplacement de l'enduit de fondation.

7734-02-25

### **14.3.5 ODC No 06 - Aménagement du fossé et entrée d'eau**

---

Il est proposé par Pierre Dénommé, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'accepter l'ODC No 06, qui sont des travaux sur l'aménagement du fossé côté Nord du centre communautaire ainsi que l'ajustement de la position de l'entrée d'eau. Les coût de l'ODC No 06 s'élèvent à 5 821,50 \$ taxes incluses.

7735-02-25

### **14.4 Demande d'aide financière - Gala reconnaissance ERDQ**

---

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents de faire un don de 200 \$ au Gala reconnaissance de l'École Rivière des Quinze pour l'année 2025. Il est aussi résolu que le montant de 200\$ ne soit pas divisé en plusieurs dons, mais que le 200\$ soit remis à un seul récipiendaire qui a démontré respect, responsabilité et persévérance tout au long de l'année scolaire.

### **16.1 Rapport d'activités - Maison des jeunes du Témiscamingue 2023-2024**

---

Les conseillers prennent connaissance du courriel reçu dans le dernier mois.

### **16.2 Informations supplémentaire - Comité de Valorisation et développement de Nédélec**

---

Les membres du conseil mandatent Pierre Dénommé, conseiller, de faire une accusée de réception à madame Darveau en leurs noms.

### **16.3 Suivi de la 40e Finale régionale des Jeux du Québec**

---

Les membres prennent connaissance de la lettre reçue sur le suivi de la 40e Finale régionale des Jeux du Québec.

**Prochaine séance ordinaire le 10 mars 2025**

---

**7736-02-25**

**Levée de la séance**

---

La levée de la séance est à 20h27, et proposé par Yves Bourassa. .

---

**Lyne Ash, mairesse**

---

**Lise Dénomé, directrice générale et greffière-trésorière**

À noter : le masculin est utilisé dans ce procès-verbal afin d'alléger le texte.

---

Je, Lyne Ash, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.